



Bouches du Rhône

COMPTE-RENDU Groupe de travail CHS CT
du 05 DECEMBRE 2013

Au cours de ce groupe de travail, Solidaires Finances a porté plusieurs dossiers importants.

1°) **DUERP** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

-La DRFIP 13 a décidé de soumettre au CHS plénier du 20 décembre prochain le Plan Actions Prévention (PAP) 2013.

Les OS se sont insurgées, présenter un PAP 2013 en fin d'année 2013 n'est pas acceptable, d'autant plus que les représentants des personnels ont fermement un DUERP 2013 qui a **volontairement** minimisé les risques par une sous évaluation des cotations des risques encourus par les agents de la DRFIP 13.

Mme TEODORI , AFIPA en charge de la politique immobilière, a insisté sur la formation des chefs de service par une formation directionnelle et sur la consultation de tous les agents et, a pris l'engagement de mettre en place un DUERP 2014, élaboré sur de nouvelles bases.

Solidaires Finances sera particulièrement vigilant car il s'agit de protéger la santé et la sécurité des agents..

-la DIRCOFI a avancé sur l'élaboration du DUERP 2014 par une consultation des chefs de service et des agents par mail. Une formation directionnelle a été réalisée sur Marseille ou par audio conférence. Le DUERP 2014 pourra sans doute être présenté au printemps 2014.

- Les Douanes ont procédé à une formation des cadres de proximité avant recensement auprès de tous les agents, afin que les Assistants de Prévention puissent consulter les OS des Douanes sur l'élaboration du DUERP 2014.

L'expert de Solidaires Finances, douanier, a fait observer que , même si des légères améliorations existent, certains cadres de proximité ont établi les documents sans la moindre consultation des agents.

L'Assistant de prévention a précisé qu'un questionnaire a été adressé à chaque agent avant d'organiser deux groupes de travail pour une cotation de tout ce qui aura été recensé.

-L'INSEE n'en est qu'au recueil des questionnaires adressés, avant d'organiser des réunions avec les agents, hors présence des chefs de services.

2) TRESORERIE D EYGUIERES

Solidaires Finances a interpellé le CHS CT sur les conditions inadmissibles de travail des agents en poste à la trésorerie d'Eyguères.

Il a été fait état:

- des gravats accumulés à l'étage supérieur, dûs à un effondrement de structures
- de l'état désastreux des sols et des fenêtres
- de l'escalier d'accès brinqueballant
- de l'alarme défectueuse
- des conditions de dégagement des fonds
- et du froid régnant dans les locaux (12° ce lundi matin).

Ce constat est alarmant car nos collègues travaillent dans des conditions inadmissibles, ils sont mis en danger à continuer à travailler dans des locaux qui depuis longtemps se relèvent insalubres et dangereux.

Solidaires Finances a exigé une réponse rapide et adapté à ces problèmes.

Mme TEODORI, en charge de l'Immobilier à la DRFIP 13, n'avait pas connaissance d'une situation aussi aggravée mais a pris l'engagement de se rendre rapidement sur place, avec un représentant de la Mairie d'Eyguières, propriétaire de ce bien immobilier.

Nous avons rappelé qu'un tel constat avait déjà été fait par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail au mois d'octobre 2012 !

Solidaires finances a exigé une réponse rapide et adapté à ces problèmes. Faute de quoi, les agents seraient légitimés à faire valoir leur droit de retrait.

Solidaires Finances suivra ce dossier avec la plus grande attention et notamment lors du CHS-CT plénier du 20 décembre prochain où ce sujet devra être abordé en premier.

3°) ACTES DE VIOLENCES sur les agents de la DRFIP 13.

Solidaires Finances, en préambule, fait observer que si ces actes de violence étaient le reflet d'une société, ils étaient aussi le reflet de la dégradation des conditions de travail des agents de la DGFIP, en particulier dans les services d'accueil monstrueux tels qu'ils ont créés à la DRFIP 13 à Marseille comme à Aix.

L'insuffisance du calibrage de l'accueil dédié met en péril le fonctionnement de tous les services, projetant tous les agents dans un état de stress et de fatigue inacceptable. Le CHS doit apporter une réponse à la dégradation de la santé morale des agents en tenant compte de l'insuffisance d'effectifs pour accomplir normalement les missions dévolues.

Le constat réalisé par Solidaires Finances sur les gros sites d'accueil, à Marseille, à Aix comme sur des sites de plus petites taille est le même : les effectifs sont insuffisants et les agents sollicités n'en peuvent plus.

La simple réponse qu'il s'agit d'un problème national, au point qu'un groupe de travail soit nommé, que des stages sur la gestion du stress ou de la gestion de population difficile ne suffit plus.

Les risques psycho-sociaux affectant les agents sont de plus en plus grands et doivent amener le CHS à apporter une réponse adéquate et immédiate.

Les OS exigent que soient communiqués à la prochaine séance, les éléments objectifs de mesure des flux d'accueil de tous les sites de la DRFIP 13.

4°) SIRHIUS et ALTO.

-SIRHIUS

Une expérimentation du nouveau dispositif de gestion des ressources humaines est en cours à l'INSEE, avant d'être étendue aux autres administrations des Finances. Force est de constater les problèmes importants générés (gestion des carrières, erreurs sur les prises de rang avec impact sur l'établissement de la paye...).

Ce dispositif implique une plate-forme de gestion, éloignée des personnels qui doivent passer énormément de temps à corriger des erreurs quant aux données personnelles, professionnelles, bancaires des agents, la cellule RH restreinte localement n'ayant plus aucun moyen d'intervenir.

La restitution sur cette expérimentation doit amener chacun d'entre nous à être inquiet quant à l'avenir.

-ALTO

La loi de finances rectificative (29 décembre 2012, Art. 14), rend obligatoire la présentation de la comptabilité sous forme dématérialisée à compter du 01/01/2014. Solidaires Finances a donc demandé à débattre des problématiques nouvelles en matière de conditions de travail des agents en charge du CFE, liées à l'obligation imposée aux entreprises (sous certaines conditions) de fournir une comptabilité sous forme informatique, dans le cadre d'un contrôle fiscal, à savoir :

a) Sur le plan matériel : nécessité d'avoir un ordinateur portable, d'un poids limité pour chaque agent acteur du contrôle fiscal (BDV et PCE). A cette occasion, "l'opération 22000 PC " doit intégrer ces changements. Il a été demandé à l'Administration de fournir des ultra portables de 13 ou 14 pouces accompagnés d'une station de travail, pour les vérificateurs que les pôles CE.

b) Sur le plan du métier : Les actes de procédure nouveaux sont susceptibles d'engendrer des risques pour la validité des procédures et d'être chronophage face à certaines entreprises. Les formations doivent être suffisantes et adaptées. Ces formations n'étant prévues qu'à compter de janvier et ce jusqu'à fin février, quelles solutions les acteurs du contrôle fiscal doivent-ils adopter pendant ce laps de temps ? En outre, l'application de l'amende prévue pour les entreprises qui ne respecteraient pas ce nouveau dispositif peut être source de conflits . La Direction doit donner des consignes claires et équitables concernant l'application " pragmatique " cette sanction ;

c) Sur le plan de l'organisation du travail : La Direction doit tenir compte des réalités suivantes :

- l'allongement des délais (demande auprès des experts-comptables, extraction, lecture des fichiers, et éventuels traitements pour logiciels non compatibles) ; en effet, l'utilisation désormais obligatoire d'Alto va rallonger le temps de travail des vérificateurs et des agents chargés d' ACL qui seront immanquablement sollicités en cas de difficultés rencontrées dans l'extraction et l'utilisation d'ALTO 2.
- l'impossibilité d'utiliser ALTO actuellement incompatible avec WINDOWS 7 ;
- quels supports d'extraction des données doivent être utilisés (CD ou clef USB) ?
- les difficultés au vu du tissu fiscal marseillais (changement fréquent d'expert-comptable, absence de comptabilité dématérialisée pour les BNC ou micro BIC)

En outre, la généralisation d'ALTO 2 ne doit pas entraîner, et Solidaires Finances y veillera, des pressions supplémentaires sur les cadences (nombre de jours pour faire une VG...). Cette réforme aurait pour objet, suivant la Direction Générale, d'aider les vérificateurs dans leur démarche de contrôle et c'est bien dans cet état d'esprit que nous avons abordé ce débat.

Sur l'ensemble de ces questions la Direction doit rapidement apporter des réponses aux inquiétudes des vérificateurs.

DOUANES.

-BRIGADE DE SURVEILLANCE DES DOUANES de Gap

Après les propos tenus par le Directeur Régional des Douanes, en présence du Préfet des Hautes-Alpes, à Gap, devant les 16 agents qui composent cette unité, Solidaires Finances a saisi le CHS en raison de l'état de stress et d'angoisse qui a envahi nos collègues.

Il a été précisé que dans le cadre du PSD (plan Stratégique des Douanes) 2014-2018, les petites unités, de moins de 30 postes, n'étaient pas appelées à être pérennisées.

Les 16 agents composant la BSI de Gap ont compris la menace qui pèse sur leur devenir, d'autant plus que deux d'entre eux partiront à la retraite prochainement et que certains ont déjà subi une structuration administrative. Il convient de préciser que dans le cadre d'une fermeture de cette unité, la structure la plus proche est à Aix, à plus de 150 km.

Un représentant de l'administration des Douanes a tenté d'expliquer qu'il n'était pas prévu de fermeture en 2014.

Solidaires Finances a rappelé que le PSD couvrait 2014-2018, et a exigé pour les agents de la BSI de Gap, une clarification à court et à moyen terme. Les propos tenus sont de nature à porter atteinte aux conditions de travail et à la santé des agents, les projetant dans une incertitude source de stress et d'angoisse.

Solidaires Finances avec les autres OS du CHS, a déposé une motion exigeant une réponse claire sur le maintien de la BSI de Gap au plus tard le 20 décembre prochain, date du CHS CT plénier.

-HANGAR 18

Les analyses effectuées dans le Hangar 18 destiné au contrôle du navire TUNISTIC laissent apparaître des résultats satisfaisants, en deçà des normes exigibles. Il conviendra d'effectuer des prélèvements ponctuellement pour s'assurer du maintien de ces résultats.

Solidaires Finances a fait remarquer aux représentants de l'Administration des Douanes que si cette situation est " satisfaisante ", ce n'est qu'au terme d'interventions syndicales répétées et jamais abandonnées depuis presque deux ans. Il est déplorable que l'intérêt des agents des Douanes n'ait pas prévalu devant les intérêts économiques.

Préserver la santé des agents doit être une priorité majeure pour tous.